



Cadiou Joseph : Né le 2-09-1886 à Plouescat, fils de Hervé et Marie-Thérèse Appéré ; 1912, prêtre, surveillant puis professeur à Saint-Vincent, Guerre 1914-1918 ; 1919, vicaire à Saint-Corentin, Quimper ; 1939, recteur de Guissény ; 1942, curé de Plabennec ; 1945, vicaire général et chanoine honoraire ; 1958, chanoine titulaire, déc. 1958, doyen du chapitre cathédral ; décédé le 2-03-1980 ; études au Kreisker.

Promu sous-lieutenant, puis lieutenant au 19e RI ; officier de renseignements, agent de liaison. Croix de guerre Cinq citations. 1e citation (Ordre de la Brigade) : " Officier d'un dévouement et d'un zèle inlassables. Dans un secteur perpétuellement soumis à un violent bombardement, a, pendant deux périodes successives, assuré les services extérieurs du régiment et a fait des reconnaissances très périlleuses, avec une bravoure simple au dessus de tout éloge. ". 2e citation (Ordre de la Division) : " Officier de renseignement, s'acquitte de ses fonctions avec un zèle et une compétence digne des plus grands éloges. Dans un secteur d'attaque, durant dix jours (avril 1917), n'a cessé de provoquer, de recueillir et de contrôler les observations qui ont renseigné le commandement avec précision et exactitude ; aux heures les plus critiques du combat, a fait preuve d'un courage qui n'a d'égal que sa sérénité et sa modestie. " 3e citation : " Officier de renseignements d'une haute valeur morale, homme de devoir, consciencieux, modeste. Le 27 mai 1918, n'a quitté son poste que sur l'ordre de ses chefs, alors que l'ennemi y avait déjà pris pied et que le feu des mitrailleuses en balayait les abords. A aidé à l'organisation du pont de B... et C... et n'a cessé d'être un précieux auxiliaire pour le capitaine commandant provisoirement le régiment, dans la direction des éléments privés de leurs chefs et la réorganisation des services du corps. " 4e citation (Ordre du Corps d'Armée) : " Officier de haute valeur morale. Au cours des combats du 24 au 28 mars 1918, s'est rendu sous le feu, aux endroits les plus exposés, pour porter les ordres, donnant à tous l'exemple de l'abnégation et du mépris du danger. " 5e citation (Ordre de la Division) : " Officier de la plus grande valeur. Auxiliaire précieux du chef de corps. Pendant les combats du 26 septembre au 12 octobre, a fait de nombreuses reconnaissances, accomplissant toutes les missions dont il était chargé, avec sa sérénité et sa modestie coutumières "(Escard, Paul, *Livre d'or des maîtres de l'enseignement libre catholique*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, 1922)

Chevalier de la Légion d'honneur le 30/03/23 (*Semaine religieuse de Quimper et Léon*, 1923 p. 257)

Étude : *Quimper et Léon*, 1980 p. 100 et 125-129

Les obsèques de M. le Chanoine Cadiou, Doyen du Chapitre, ont été célébrées le mardi 4 mars, à la cathédrale de Quimper, puis à l'église de Plouescat. A ces deux célébrations de nombreux prêtres ont

accompagné leur Doyen en sa dernière étape de sa route parmi nous. Dans son homélie. Monseigneur l'Evêque y a évoqué ce que fut cette longue et belle vie de prêtre.

Mes Frères,

« Heureux le serviteur que le Maître, à son retour, trouvera en train de veiller... ». Jusqu'à la fin de sa vie, Monsieur le Chanoine Cadiou a été ce serviteur vigilant, attendant le signal du Seigneur. Né le 2 septembre 1886, il a été rappelé à Dieu le 2 mars 1980, à l'âge de 93 ans et demi.

A mon arrivée à Quimper, il était déjà depuis 10 ans Doyen du Chapitre Cathédral. Je l'ai connu très respectueux, très digne, très alerte, toujours ponctuel, portant sur les personnes et les événements un regard apaisé, mais lucide. On peut dire qu'il est resté tel jusqu'au bout : il n'y a guère que trois ans qu'il a cessé de conduire sa voiture, et quelques mois qu'il a interrompu sa promenade quotidienne, même s'il en avait un peu raccourci le parcours.

Même sur son lit de malade, il demeurait dans le calme et la paix. « J'ai fini ma course, me disait-il. Je suis prêt à partir quand le Bon Dieu voudra ». Il trouvait seulement, les tout derniers jours, qu'il tardait à lui faire signe. Comme de ces justes de l'Ancien Testament,

On peut dire qu'il est « mort dans une heureuse vieillesse, à un âge avancé et rassasié de jours ».

Il n'a pas toujours été le vieillard que nous avons connu : il est issu d'une famille et d'un terroir qui l'ont marqué, par leur présence, et plus encore peut-être par leur absence. Il est né à Plouescat, le 2 septembre 1886 et, bien qu'il ait passé à Quimper la plus grande partie de sa vie — 55 ans au moins — et qu'il ait quitté sa petite patrie depuis son entrée au séminaire, à 19 ans, — les vacances étaient bien courtes alors — il est resté très attaché à sa paroisse natale et il a demandé que son corps soit replongé dans la terre originelle pour y jouir de son dernier repos.

Son père est décédé en 1895 : Joseph avait alors 9 ans. De sa mère il est dit, sur sa fiche d'entrée au Séminaire, qu'elle était commerçante. Nul doute qu'elle l'ait beaucoup marqué. C'est d'elle sans doute qu'il tenait cette grande délicatesse et cette profonde sensibilité qu'il essayait parfois de masquer sous un langage un peu abrupt. Elle devait décéder en 1906, peu de mois après l'entrée de son fils au Séminaire.

Comme élève de l'école paroissiale et comme enfant de chœur, il fut distingué par le clergé de Plouescat et envoyé à Saint-Pol-de-Léon faire ses humanités au Collège de Léon. Sans remettre en question son orientation, il entra au Grand Séminaire de Quimper, aujourd'hui Lycée Chaptal, le 3 octobre 1905. Ils étaient, cette année-là, 43 rentrants. Il fallait pourtant en ce temps-là un certain courage pour s'orienter vers le sacerdoce. Du côté du pouvoir, soufflait un vent très défavorable à l'Eglise : c'est le 9 décembre 1905 qu'était promulguée la Loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui privait l'Eglise de toute reconnaissance juridique et de tout statut légal et ouvrait la douloureuse période des expulsions et des inventaires.

Le Séminaire fut atteint par la tourmente. Le 26 janvier 1907, dès 8 h 30 du matin, toutes les routes qui y conduisaient sont barrées par plus de 200 gendarmes et un bataillon du 118^e de ligne, auxquels vint se joindre une compagnie de sapeurs-pompiers avec deux pompes en batterie. A 9 h précises, arrive le Préfet. La foule proteste, des brutalités sont commises, deux manifestants arrêtés. Les portes sont enfoncées. Malgré les protestations, ordre est donné aux responsables et à leurs amis de sortir. Les séminaristes étaient réunis dans la « salle des exercices », récitant le chapelet. Sur leur refus de sortir, énergiquement exprimé à plusieurs reprises, on les prend un à un et on les fait passer entre deux haies de gendarmes jusqu'à la rue où ils continuent leur chapelet que la foule sympathique et émue, récite avec eux...

C'était au temps où les Français ne s'aimaient pas... Pourquoi ce temps n'est-il pas définitivement passé ? Car ces jeunes séminaristes qu'on expulsait aimaient la France, eux, et Monsieur Cadiou, comme tant d'autres, allaient le prouver. Pendant deux ans, de 1907 à 1909, il sert au camp de Châlons, et termine ses deux ans comme sergent-major.

Il reprend alors ses études dans les locaux de fortune, aménagés en séminaire, au Carmel de Brest, avant de revenir à Quimper, rue Verdelet, en 1911. Il est ordonné prêtre le 25 juillet 1912 en cette

cathédrale de Saint-Corentin. Il fut alors envoyé, comme surveillant d'abord, puis comme professeur au Petit Séminaire Saint-Vincent qui, après les expulsions de 1907, avait trouvé refuge au Likès. C'est à ce poste qu'il reçut son ordre de mobilisation.

La guerre de 14-18, la «grande guerre», le marqua profondément. Patriote sans panache, il était l'homme du devoir sans réticence. Mobilisé comme officier dans un régiment breton, le 19e d'infanterie, il restait pour ses hommes « Monsieur Cadiou » et non « Mon Lieutenant » car en lui, plus que l'officier ils voyaient le prêtre. Il avait leur confiance, leur admiration, leur affection même, qui les faisait s'écrier quand ils le voyaient s'exposer au danger : « Monsieur Cadiou, vous allez vous faire tuer ! ».

Il passa ces longues années au milieu de la tourmente, aux postes les plus périlleux, fidèle au devoir. De la guerre il rapporta, avec une blessure au bras, cinq citations, la croix de guerre et la Légion d'Honneur. Il rapporta aussi quelques bonnes histoires qu'il racontait avec tant d'humour.

A son retour, prévoyant le rôle que pourraient jouer dans l'après-guerre les Anciens Combattants, il accepta la présidence départementale des Prêtres Anciens Combattants dont les interventions furent d'un grand poids pour la défense des libertés lorsque celles-ci furent à nouveau menacées par les vieux démons de la politique, comme en 1905.

Il ne retourna pas à Saint-Vincent. Sans doute le Conseil épiscopal d'alors retrouva-t-il sur sa fiche de séminaire cette note soulignée d'un trait : « Bon organiste », ou bien se souvint-on qu'au temps où il était encore séminariste il avait été envoyé en stage à l'île de Wight pour s'initier au grégorien près des Pères Bénédictins de Solesmes : il fut nommé vicaire à Saint-Corentin, le 10 avril 1919. Il devait y demeurer 20 ans.

Maître de Chapelle, il fut l'homme de la liturgie, de la musique et du chant. La Cathédrale lui doit en particulier son orgue de chœur qui accompagne aujourd'hui les chants de ses obsèques, et dont on envisage la restauration... à son grand étonnement d'ailleurs, car il disait tout récemment à un ami : « Cet orgue est tout neuf : c'est moi qui l'ai installé ». C'est bien vrai, mais il y a 50 ans de cela !

Tandis que certains de ses confrères, comme Monsieur Le Goasguen ou Monsieur Hervé, par exemple, étaient plus spécialement les vicaires « chargés des œuvres de jeunesse », il fut, dans l'équipe, celui qui porta particulièrement le souci des vocations sacerdotales, religieuses et missionnaires, et de l'imposant groupe d'enfants de chœur qu'il avait formé, comme des jeunes filles qui s'adressaient à lui en confession, surgirent des vocations éprouvées. Beaucoup de ceux ou celles qui lui doivent l'orientation de leur vie vers le service du Seigneur et de l'Eglise lui sont demeurés profondément attachés.

Il prenait aussi, bien sûr, sa part du ministère ordinaire de la paroisse et, par là, se préparait à d'autres responsabilités. En avril 1939, il était nommé Recteur de Guissény, d'où, trois ans plus tard, il était transféré à Plabennec comme curé-Doyen. Trop rapides passages, au gré des paroissiens, qui n'eurent guère que le temps d'apprécier sa bonté et sa fermeté, son sens de l'accueil et son souci de disponibilité, dans un style de ministère moins dispersé qu'aujourd'hui, plus préoccupé sans doute, comme on dirait en langage moderne, de sacramentalisation que d'évangélisation, mais sans jamais opposer l'une à l'autre.

Pour ses qualités de pasteur et pour ses bonnes relations avec les prêtres, il fut appelé par Monseigneur Duparc à la charge de Vicaire général. C'était l'époque où la prise en charge apostolique ne se mesurait pas en kilomètres au Compteur de la voiture ni au nombre de réunions par semaine. Responsabilité d'administration plus que de pastorale, au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Monsieur Cadiou se trouvait à l'aise en cette fonction de service. Sous l'autorité et la responsabilité de « M^{gr} l'Evêque », auquel il se référait toujours dans l'exercice de ses principales responsabilités, par sens de l'obéissance, peut-être aussi un peu pour se couvrir, car c'était un timide, il recevait visites et consultations avec bienveillance. Il répondait le jour même, de sa belle écriture si finement moulée, à toutes les lettres qu'il recevait, et vérifiait minutieusement tous les comptes et registres.

Il était lui-même d'une régularité exemplaire. Levé tous les matins à 6 h, pour avoir le temps de vaquer à la prière (oraison, bréviaire, messe). Il était à son bureau, à l'Evêché de 9 h à midi, puis de 14 h à 17 h. Au retour, il passait à la Cathédrale pour un nouveau temps de prière, puis rentrait chez

lui : les dernières heures de la journée étaient son temps personnel, consacré à l'étude, ou à la lecture ou à quelque autre travail qu'il avait entrepris. Il se couchait tôt, pour reprendre le lendemain le même rythme, sauf les jours où il devait accompagner son évêque en quelque tournée pastorale.

Avec les prêtres, il était à l'aise, les accueillant volontiers à sa table, comme il fréquentait avec joie les presbytères amis, les dimanches où il était libre. Mais quand il s'agissait de l'application des consignes diocésaines, il était d'une fermeté et même d'une certaine rigueur qu'explique sa timidité, dont témoigne aussi un certain besoin d'abriter ses décisions d'une référence à l'autorité supérieure : « Que veux-tu, mon cher ami, c'est la volonté de Monseigneur ! ». Quitte à donner ensuite libre cours à sa sensibilité, près de ses amis, après une intervention particulièrement pénible : « Je l'ai vu pleurer plus d'une fois », me disait l'un de ceux-là.

Il portait aussi le souci de la vie religieuse et telle congrégation qui l'avait pour « Supérieur ecclésiastique » se souvient de son dévouement et de son attachement

Avec les laïcs, il était moine à Taisé. Il n'était pas l'homme des réunions ou des sessions qu'il trouvait toujours trop longues, quoiqu'il y participât par devoir. On évoque encore volontiers l'accueil réservé à telle ou telle délégation venue réclamer à l'évêché au sujet d'une nomination ou d'une délimitation de paroisses. C'était l'homme d'une pastorale pour son temps. Et dans cette responsabilité il fut un prêtre heureux, serein, épanoui.

Après Mgr Duparc, Mgr Fauvel (qui m'a dit son grand regret de ne pouvoir être présent à cette célébration, pour des raisons de santé) a profité pendant 10 ans de ses loyaux services. En 1958, il lui proposa d'accepter la dignité de Doyen du Chapitre Cathédral : il avait alors 72 ans. A sa manière à lui, qui ignore toujours retard ou refus, il accepta. Depuis 22 ans, il a rempli cette charge, tant que ses forces le lui ont permis, bien conscient que la prière de louange et d'intercession pour le diocèse était encore un ministère. Il était moins mêlé à la vie du diocèse, alors en pleine évolution, mais pour beaucoup de prêtres il demeurait une référence, par la dignité de sa vie et le rayonnement de sa personnalité sacerdotale.

S'il fallait résumer d'un mot l'ambition de sa vie, je lui donnerais volontiers comme devise

« Servir l'Eglise ». Oui, il a été un de ces bons serviteurs dont parlait tout à l'heure l'Evangile, toujours « en tenue de service et sa lampe allumée à la main », toujours prêt à aller là où le Maître l'enverrait, prêt aussi à lui ouvrir au jour où il frapperait à la porte.

Et le secret de son obéissance, de la liberté dans le service, de cette sérénité dont il a fait preuve jusqu'en sa dernière maladie, c'était sa foi en l'amour prévenant du Père. Il redisait avec saint Paul : « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? J'en ai la certitude : rien ne pourra nous séparer de l'amour que Dieu a pour nous et dont il nous a donné la preuve en Jésus-Christ Notre Seigneur ».

Au jour de son ordination, quand l'Archidiacre le présenta à l'Evêque pour l'ordination sacerdotale, l'Evêque posa la question rituelle : « Savez-vous s'il en est digne ? ». Alors qu'a pris fin sa longue vie sacerdotale, il me semble qu'en présence du peuple chrétien on peut répondre — autant que le permet l'humaine faiblesse — avec plus d'assurance que l'Archidiacre : « Oui, il s'est montré digne de la fonction et de la mission qui lui ont été confiées »...

Quimper et Léon, 1980, p. 125.